

<https://sbssa.ac-normandie.fr/?Arrete-du-2-mai-2025-modifiant-l-arrete-du-30-novembre-2020-portant-creation-de>



SBSSA
Sciences Biologiques et Sciences
Sociales Appliquées



**Arrêté du 2 mai 2025 modifiant
l'arrêté du 30 novembre 2020
portant création de la
spécialité « accompagnant
petite enfance » du
certificat d'aptitude
professionnelle et fixant ses
modalités de délivrance**



Date de mise en ligne : jeudi 12 juin 2025

Copyright © Sciences biologiques et sciences sociales appliquées - Tous droits

réservés

- Filière sanitaire et sociale - CAP AEPE - Ressources nationales -

Un arrêté modifiant les annexe IV et V du CAP « Accompagnement éducatif petite enfance » (AEPE) vient d'être publiée par arrêté en date du 2 mai 2025.

L'arrêté du 2 mai 2025 abroge l'arrêté du 30 novembre 2020.

Cet arrêté avec les annexes PFMP et définitions d'épreuves modifiées précise les exigences de PFMP et d'expérience professionnelle pour l'ensemble des candidats. La durée de 3 semaines auprès des 0/3 ans est notamment précisée et exigée pour se présenter à l'EP1.

<https://sbssa.ac-normandie.fr/sites/sbssa.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>